

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO 200ML (R200NEBFRUIDO)

Code du produit : 16360

UFI : QVK0-P05N-000P-PRUF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composition parfumante

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PRODIFA.

Adresse : ZAE Les Dix Muids - 59770 MARLY - FRANCE .

Téléphone : +33 (0)3 27 28 19 19 - Fax : +33 (0)3 27 28 19 10.

info@prodifa.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : ORFILA/INRS + 33 (0)1 45 42 59 59 (24h/24 7j/7).

Autres numéros d'appel d'urgence

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Irritation cutanée, Catégorie 2 (Skin Irrit. 2, H315).

Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (Skin Sens. 1, H317).

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2 (Aquatic Chronic 2, H411).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS09

GHS07

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Identificateur du produit :

| | |
|--------------|--|
| EC 201-134-4 | LINALOOL |
| EC 204-116-4 | LINALYL ACETATE |
| EC 228-408-6 | HEXYL SALICYLATE |
| EC 229-695-0 | P-ISOBUTYL-ALPHA-METHYL HYDROCINNAMALDEHYDE |
| EC 204-262-9 | BENZYL SALICYLATE |
| EC 202-983-3 | ALPHA-HEXYLCINNAMALDEHYDE |
| EC 259-174-3 | 2-ACETONAPHTHONE-1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL |
| EC 214-881-6 | ALPHA-METHYL-1,3-BENZODIOXOLE-5-PROPIONALDEHYDE |
| EC 237-539-8 | CIS-4-(ISOPROPYL)CYCLOHEXANEMETHANOL |
| EC 203-427-2 | 2,6-DIMETHYL-5-HEPTENAL |
| EC 266-819-2 | ALPHA,ALPHA-DIMETHYL-P-ETHYLPHENYLPROPANAL |
| EC 268-263-6 | 3,5-DIMETHYLCYCLOHEX-3-ENE-1-CARBALDEHYDE |
| EC 204-846-3 | ALPHA-ISO-METHYLIONONE |
| EC 225-193-0 | METHYL ATRARATE |
| EC 203-909-2 | METHYL 2-NONYNOATE |

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

Etiquetage additionnel :

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

| | |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils de prudence - Prévention :

| | |
|------|--|
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ... |

Conseils de prudence - Intervention :

| | |
|--------------------|--|
| P302 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P321 | Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). |
| P332 + P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| P333 + P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| P337 + P313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| P362 + P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P391 | Recueillir le produit répandu. |

Conseils de prudence - Elimination :

| | |
|------|---|
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans un endroit approprié |
|------|---|

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) >= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances >= 0,1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges****Composition :**

| Identification | Classification (CE) 1272/2008 | Nota | % |
|---|--|------|-----------------|
| INDEX: I78_70_6 CAS: 78-70-6 EC: 201-134-4 REACH: 01-2119474016-42-0000 | GHS07 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Eye Irrit. 2, H319 | | 10 <= x % < 25 |
| LINALOOL INDEX: I18479_58_8 CAS: 18479-58-8 EC: 242-362-4 REACH: 01-2119457274-37-008 | GHS07 Wng Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 | | 2.5 <= x % < 10 |
| DIHYDROMYRCENOL INDEX: I88_41_5 CAS: 88-41-5 EC: 201-828-7 REACH: 01-2119970713-33-XXXX | GHS09 Wng Aquatic Chronic 2, H411 | | 2.5 <= x % < 10 |
| 2-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE | | | |

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

| | | | |
|--|--|-----|----------------|
| INDEX: I115_95_7 CAS: 115-95-7 EC: 204-116-4 REACH: 01-2119454789-19-0001 LINALYL ACETATE | GHS07 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Eye Irrit. 2, H319 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I140_11_4 CAS: 140-11-4 EC: 205-399-7 REACH: 01-2119638272-42-XXXX BENZYL ACETATE | Wng Aquatic Chronic 3, H412 | [1] | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I6259_76_3 CAS: 6259-76-3 EC: 228-408-6 REACH: 01-2119638275-36-0002 HEXYL SALICYLATE | GHS07, GHS09 Wng Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1 Aquatic Chronic 1, H410 M Chronic = 1 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I6658_48_6 CAS: 6658-48-6 EC: 229-695-0 REACH: 01-2120770116-58-0000 P-ISOBUTYL-ALPHA-METHYL HYDROCINNAMALDEHYDE | GHS07 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I118_58_1 CAS: 118-58-1 EC: 204-262-9 REACH: 01-2119969442-31-XXXX BENZYL SALICYLATE | GHS07 Wng Skin Sens. 1B, H317 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I101_86_0 CAS: 101-86-0 EC: 202-983-3 REACH: 01-2119533092-50-0000 ALPHA-HEXYLCINNAMALDEHYDE | GHS07, GHS09 Wng Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I54464_57_2 CAS: 54464-57-2 EC: 259-174-3 REACH: 01-2119489989-04-XXXX 2-ACETONAPHTHONE-1,2,3,4,5,6,7,8-OCTA HYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL | GHS07, GHS09 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: 605-028-00-2 CAS: 125109-85-5 EC: 412-050-4 REACH: 01-0000015936-60-0001 BETA-METHYL-3-(1-METHYLETHYL)-BEN ZENEPROPANAL | GHS09 Aquatic Chronic 2, H411 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I1205_17_0 CAS: 1205-17-0 EC: 214-881-6 REACH: 01-2120740119-58-XXXX ALPHA-METHYL-1,3-BENZODIOXOLE-5-PR OPIONALDEHYDE | GHS07, GHS08, GHS09 Wng Skin Sens. 1B, H317 Repr. 2, H361 Aquatic Chronic 2, H411 | [2] | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I66327_54_6 CAS: 66327-54-6 EC: 266-314-7 REACH: 01-2120735782-50-0000 1-FORMYL-1-METHYL-4-(4-METHYL-PENT YL)-3-CYCLOHEXENE | GHS07, GHS09 Wng Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1 Aquatic Chronic 1, H410 M Chronic = 1 | | 0 <= x % < 2.5 |

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

| | | | |
|--|--|--|----------------|
| INDEX: I13828_37_0 CAS: 13828-37-0 EC: 237-539-8 REACH: 01-2119983532-32-XXXX CIS-4-(ISOPROPYL)CYCLOHEXANEMETHANOL | GHS07 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I104_67_6 CAS: 104-67-6 EC: 203-225-4 REACH: 01-2119959333-34-XXXX GAMMA-UNDECALACTONE | Wng Aquatic Chronic 3, H412 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I106_72_9 CAS: 106-72-9 EC: 203-427-2 REACH: 01-2120270305-62-0000 2,6-DIMETHYL-5-HEPTENAL | GHS07 Wng Skin Sens. 1B, H317 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I67634_15_5 CAS: 67634-15-5 EC: 266-819-2 REACH: 01-2120758796-34-XXXX ALPHA,ALPHA-DIMETHYL-P-ETHYLPHENYLPROPANAL | GHS07, GHS09 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I68039_48_5 CAS: 68039-48-5 EC: 268-263-6 REACH: 01-2119982384-28-0001 3,5-DIMETHYLCYCLOHEX-3-ENE-1-CARBALDEHYDE | GHS07, GHS09 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I127_51_5 CAS: 127-51-5 EC: 204-846-3 REACH: 01-2120138569-45-xxxx ALPHA-ISO-METHYLIONONE | GHS07, GHS09 Wng Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I67634_00_8 CAS: 67634-00-8 EC: 266-803-5 REACH: 01-2120794630-50-XXXX ALLYL (3-METHYLBUTOXY)ACETATE | GHS07, GHS06 Dgr Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Acute Tox. 2, H330 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I4707_47_5 CAS: 4707-47-5 EC: 225-193-0 REACH: 01-2120762759-36-XXXX METHYL ATRARATE | GHS07 Wng Skin Sens. 1B, H317 | | 0 <= x % < 2.5 |
| INDEX: I111_80_8 CAS: 111-80-8 EC: 203-909-2 REACH: 01-2120139912-55-0000 METHYL 2-NONYNOATE | GHS07, GHS09 Wng Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Chronic 3, H412 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1 | | 0 <= x % < 2.5 |

Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë

| Identification | Limites de concentration spécifiques | ETA |
|--|--------------------------------------|----------------------------|
| INDEX: I78_70_6 CAS: 78-70-6 EC: 201-134-4 REACH: 01-2119474016-42-0000 LINALOOL | | orale: ETA = 2790 mg/kg PC |

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

| | | |
|---|--|--|
| INDEX: I18479_58_8 CAS: 18479-58-8 EC: 242-362-4 REACH: 01-2119457274-37-008 | | orale: ETA = 3600 mg/kg PC |
| DIHYDROMYRCENOL INDEX: I88_41_5 CAS: 88-41-5 EC: 201-828-7 REACH: 01-2119970713-33-XXXX | | orale: ETA = 4600 mg/kg PC |
| 2-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE INDEX: I140_11_4 CAS: 140-11-4 EC: 205-399-7 REACH: 01-2119638272-42-XXXX | | orale: ETA = 2490 mg/kg PC |
| BENZYL ACETATE INDEX: I118_58_1 CAS: 118-58-1 EC: 204-262-9 REACH: 01-2119969442-31-XXXX | | orale: ETA = 2200 mg/kg PC |
| BENZYL SALICYLATE INDEX: I101_86_0 CAS: 101-86-0 EC: 202-983-3 REACH: 01-2119533092-50-0000 | | orale: ETA = 3100 mg/kg PC |
| ALPHA-HEXYLCINNAMALDEHYDE INDEX: I1205_17_0 CAS: 1205-17-0 EC: 214-881-6 REACH: 01-2120740119-58-XXXX | | orale: ETA = 3562 mg/kg PC |
| ALPHA-METHYL-1,3-BENZODIOXOLE-5-PROPIONALDEHYDE INDEX: I68039_48_5 CAS: 68039-48-5 EC: 268-263-6 REACH: 01-2119982384-28-0001 | | orale: ETA = 3900 mg/kg PC |
| 3,5-DIMETHYLCYCLOHEX-3-ENE-1-CARBALDEHYDE INDEX: I67634_00_8 CAS: 67634-00-8 EC: 266-803-5 REACH: 01-2120794630-50-XXXX | | inhalation: ETA = 0.46 mg/l 4h (poussière/brouillard) orale: ETA = 500 mg/kg PC |
| ALLYL (3-METHYLBUTOXY)ACETATE INDEX: I111_80_8 CAS: 111-80-8 EC: 203-909-2 REACH: 01-2120139912-55-0000 | | dermale: ETA = 4500 mg/kg PC orale: ETA = 1600 mg/kg PC |
| METHYL 2-NONYNOATE | | |

Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

[2] Substance cancérogène, mutagène ou reprotoxique (CMR).

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360**En cas de contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyeur connu.
Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...
En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

En cas d'ingestion :

Ne rien faire absorber par la bouche.

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Garder au repos. Ne pas faire vomir.

Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- poudres polyvalentes ABC
- poudres BC
- dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les non-secouristes

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

Les personnes qui ont des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent en aucun cas manipuler ce mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Prévention des incendies :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter le contact du mélange avec la peau et les yeux.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune donnée n'est disponible.

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

2-ACETONAPHTHONE-1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL (CAS: 54464-57-2)

Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

Travailleurs

Contact avec la peau

Effets locaux à court terme

101.1 mg/kg de poids corporel/jour

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

1.73 mg/kg de poids corporel/jour

Inhalation

Effets systémiques à long terme

1.76 mg de substance/m3

Consommateurs

Ingestion

Effets systémiques à long terme

0.25 mg/kg de poids corporel/jour

Contact avec la peau

Effets locaux à court terme

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

| | |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| DNEL : | 50.6 µg de substance/cm ² |
| Voie d'exposition : | Contact avec la peau |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets systémiques à long terme |
| DNEL : | 0.86 mg/kg de poids corporel/jour |
| Voie d'exposition : | Inhalation |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets systémiques à long terme |
| DNEL : | 0.43 mg de substance/m ³ |

ALPHA-HEXYLCINNAMALDEHYDE (CAS: 101-86-0)

| | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| Utilisation finale : | Travailleurs |
| Voie d'exposition : | Contact avec la peau |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets locaux à court terme |
| DNEL : | 0.525 mg de substance/cm ² |
| Voie d'exposition : | Contact avec la peau |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets systémiques à long terme |
| DNEL : | 18.2 mg/kg de poids corporel/jour |
| Voie d'exposition : | Contact avec la peau |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets locaux à long terme |
| DNEL : | 0.525 mg de substance/cm ² |
| Voie d'exposition : | Inhalation |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets locaux à court terme |
| DNEL : | 6.28 mg de substance/m ³ |
| Voie d'exposition : | Inhalation |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets systémiques à long terme |
| DNEL : | 0.078 mg de substance/m ³ |

LINALYL ACETATE (CAS: 115-95-7)

| | |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Utilisation finale : | Travailleurs |
| Voie d'exposition : | Contact avec la peau |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets locaux à court terme |
| DNEL : | 8 mg de substance/cm ² |
| Voie d'exposition : | Contact avec la peau |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets systémiques à long terme |
| DNEL : | 2.5 mg/kg de poids corporel/jour |
| Voie d'exposition : | Contact avec la peau |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets locaux à long terme |
| DNEL : | 8 mg de substance/cm ² |
| Voie d'exposition : | Inhalation |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets systémiques à long terme |
| DNEL : | 2.75 mg de substance/m ³ |
| Utilisation finale : | Consommateurs |
| Voie d'exposition : | Ingestion |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets systémiques à long terme |
| DNEL : | 0.2 mg/kg de poids corporel/jour |
| Voie d'exposition : | Contact avec la peau |
| Effets potentiels sur la santé : | Effets locaux à court terme |
| DNEL : | 8 mg de substance/cm ² |
| Voie d'exposition : | Contact avec la peau |

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 1.25 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à long terme
DNEL : 8 mg de substance/cm2

Voie d'exposition : Inhalation
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 0.68 mg de substance/m3

DIHYDROMYRCENOL (CAS: 18479-58-8)**Utilisation finale :**

Voie d'exposition : **Travailleurs**
Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 20.8 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 73.5 mg de substance/m3

Utilisation finale :

Voie d'exposition : **Consommateurs**
Ingestion
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 12.5 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 12.5 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 21.7 mg de substance/m3

LINALOOL (CAS: 78-70-6)**Utilisation finale :**

Voie d'exposition : **Travailleurs**
Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à court terme
DNEL : 5 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à court terme
DNEL : 15 mg de substance/cm2

Voie d'exposition : Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 2.5 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à long terme
DNEL : 15 mg de substance/cm2

Voie d'exposition : Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à court terme
DNEL : 2.5 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à court terme
DNEL : 16.5 mg de substance/m3

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

Voie d'exposition : Inhalation
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 2.8 mg de substance/m³

Utilisation finale :**Consommateurs**

Voie d'exposition : Ingestion
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à court terme
DNEL : 1.2 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Ingestion
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 0.2 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à court terme
DNEL : 15 mg de substance/cm²

Voie d'exposition : Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 1.25 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à long terme
DNEL : 15 mg de substance/cm²

Voie d'exposition : Inhalation
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à court terme
DNEL : 4.1 mg de substance/m³

Voie d'exposition : Inhalation
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme
DNEL : 0.7 mg de substance/m³

Concentration prédite sans effet (PNEC) :

2-ACETONAPHTHONE-1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL (CAS: 54464-57-2)

Compartment de l'environnement : Sol
PNEC : 0.705 mg/kg

Compartment de l'environnement : Eau douce
PNEC : 2.8 µg/l

Compartment de l'environnement : Eau de mer
PNEC : 0.28 µg/l

Compartment de l'environnement : Eau à rejet intermittent
PNEC : 13 µg/l

Compartment de l'environnement : Sédiment d'eau douce
PNEC : 3.73 mg/kg

Compartment de l'environnement : Sédiment marin
PNEC : 0.75 mg/kg

Compartment de l'environnement : Usine de traitement des eaux usées
PNEC : 10 mg/l

ALPHA-HEXYLCINNAMALDEHYDE (CAS: 101-86-0)

Compartment de l'environnement : Sol
PNEC : 9.51 mg/kg

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

| | |
|---|---|
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Eau douce 0.03 mg/l |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Eau de mer 0.003 mg/l |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Sédiment d'eau douce 4.7 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Sédiment marin 4.77 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Usine de traitement des eaux usées 10 mg/l |
| LINALYL ACETATE (CAS: 115-95-7) | |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Sol 0.115 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Eau douce 0.011 mg/l |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Eau de mer 0.0011 mg/l |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Eau à rejet intermittent 0.11 mg/l |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Sédiment d'eau douce 0.609 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Sédiment marin 0.0609 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Usine de traitement des eaux usées 10 mg/l |
| DIHYDROMYRCENOL (CAS: 18479-58-8) | |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Sol 0.103 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Eau douce 27.8 µg/l |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Eau de mer 2.78 µg/l |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Eau à rejet intermittent 0.278 µg/l |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Sédiment d'eau douce 0.594 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Sédiment marin 0.0594 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : PNEC : | Usine de traitement des eaux usées 10 mg/l |
| Compartiment de l'environnement : | Prédateurs en milieu d'eau douce (Orale) |

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

| | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| PNEC : | 111 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : | Prédateurs en milieu marin (Orale) |
| PNEC : | 111 mg/kg |
| LINALOOL (CAS: 78-70-6) | |
| Compartiment de l'environnement : | Sol |
| PNEC : | 0.327 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : | Eau douce |
| PNEC : | 0.2 mg/l |
| Compartiment de l'environnement : | Eau de mer |
| PNEC : | 0.02 mg/l |
| Compartiment de l'environnement : | Eau à rejet intermittent |
| PNEC : | 2 mg/l |
| Compartiment de l'environnement : | Sédiment d'eau douce |
| PNEC : | 2.22 mg/kg |
| Compartiment de l'environnement : | Sédiment marin |
| PNEC : | 0.222 |

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

- Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))

- PVA (Alcool polyvinylique)

- Protection du corps

Eviter le contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés.

Type de vêtement de protection approprié :

En cas de fortes projections, porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides (type 3) conformes à la norme NF EN14605/A1 pour éviter tout contact avec la peau.

En cas de risque d'éclaboussures, porter des vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034/A1 pour éviter tout contact avec la peau.

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat physique**

Etat Physique : Liquide Fluide.

Couleur

Non précisé

Odeur

Seuil olfactif : Non précisé.

Point de fusion

Point/intervalle de fusion : Non précisé.

Point de congélation

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point/intervalle d'ébullition : Non précisé.

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Point d'éclair

Point d'éclair : 84.00 °C.

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non précisé.

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition : Non précisé.

pH

pH : Non concerné.

pH en solution aqueuse : Non précisé.

Viscosité cinématique

Viscosité : Non précisé.

Viscosité : $v < 7 \text{ mm}^2/\text{s}$ (40°C)

Solubilité

Hydrosolubilité : Insoluble.

Liposolubilité : Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non précisé.

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C) : Non concerné.

Densité et/ou densité relative

Densité : Non précisé.

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur : Non précisé.

Caractéristiques des particules

Le mélange ne contient pas de nanoforme.

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

Conservation : 1 an à l'abri de l'air et de la lumière et de la chaleur

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

10.4. Conditions à éviter

Éviter des températures proches du point éclair (voir paragraphe 9)

Éviter les sources directes de chaleur

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels que l'irritation des muqueuses et du système respiratoire, affection des reins, du foie et du système nerveux central.

Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Peut entraîner des lésions cutanées réversibles, telles qu'une inflammation de la peau ou la formation d'érythèmes et d'escarres ou d'oedèmes, à la suite d'une exposition allant jusqu'à quatre heures.

Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

Peut entraîner des effets réversibles sur les yeux, tels qu'une irritation oculaire qui est totalement réversible en deçà d'une période d'observation de 21 jours.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Peut entraîner une réaction allergique par contact cutané.

11.1.1. Substances**Toxicité aiguë :**

METHYL 2-NONYNOATE (CAS: 111-80-8)

Par voie orale : DL50 = 1600 mg/kg poids corporel/jour

Par voie cutanée : DL50 = 4500 mg/kg poids corporel/jour

ALLYL (3-METHYLBUTOXY)ACETATE (CAS: 67634-00-8)

Par voie orale : DL50 = 500 mg/kg poids corporel/jour

Par inhalation (Poussières/brouillard) : CL50 = 0.46 mg/l
Durée d'exposition : 4 h

3,5-DIMETHYLCYCLOHEX-3-ENE-1-CARBALDEHYDE (CAS: 68039-48-5)

Par voie orale : DL50 = 3900 mg/kg poids corporel/jour

ALPHA-METHYL-1,3-BENZODIOXOLE-5-PROPIONALDEHYDE (CAS: 1205-17-0)

Par voie orale : DL50 = 3562 mg/kg poids corporel/jour

ALPHA-HEXYLCINNAMALDEHYDE (CAS: 101-86-0)

Par voie orale : DL50 = 3100 mg/kg poids corporel/jour

BENZYL SALICYLATE (CAS: 118-58-1)

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

| | |
|---|---------------------------------------|
| Par voie orale : | DL50 = 2200 mg/kg poids corporel/jour |
| BENZYL ACETATE (CAS: 140-11-4) | |
| Par voie orale : | DL50 = 2490 mg/kg poids corporel/jour |
| 2-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE (CAS: 88-41-5) | |
| Par voie orale : | DL50 = 4600 mg/kg poids corporel/jour |
| DIHYDROMYRCENOL (CAS: 18479-58-8) | |
| Par voie orale : | DL50 = 3600 mg/kg poids corporel/jour |
| LINALOOL (CAS: 78-70-6) | |
| Par voie orale : | DL50 = 2790 mg/kg poids corporel/jour |

11.1.2. Mélange

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers**Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :**

CAS 71-43-2 : CIRC Groupe 1 : L'agent est cancérigène pour l'homme.

CAS 108-88-3 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 100-42-5 : CIRC Groupe 2A : L'agent est probablement cancérogène pour l'homme.

CAS 5989-27-5 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 128-37-0 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 140-11-4 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- Acétate de benzyle (CAS 140-11-4): Voir la fiche toxicologique n° 284.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12.1. Toxicité**12.1.2. Mélanges**

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.
Remettre à un éliminateur agréé.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2023 - IMDG 2022 [41-22] - OACI/IATA 2023 [64]).

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

UN3082=MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(hexyl salicylate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Classification:



9

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

- Matière dangereuse pour l'environnement :

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

| ADR/RID | Classe | Code | Groupe | Etiquette | Ident. | QL | Dispo. | EQ | Cat. | Tunnel |
|---------|--------|------|--------|-----------|--------|-----|--------------------|----|------|--------|
| | 9 | M6 | III | 9 | 90 | 5 L | 274 335 375 601 | E1 | 3 | - |

Non soumis à cette réglementation si $Q \leq 5$ l / 5 kg (ADR 3.3.1 - DS 375)

| IMDG | Classe | 2°Etiqu | Groupe | QL | FS | Dispo. | EQ | Arrimage manutention | Séparation |
|------|--------|---------|--------|-----|----------|-------------|----|----------------------|------------|
| | 9 | - | III | 5 L | F-A. S-F | 274?335?969 | E1 | Category A | - |

Non soumis à cette réglementation si $Q \leq 5$ l / 5 kg (IMDG 3.3.1 - 2.10.2.7)

| IATA | Classe | 2°Etiqu. | Groupe | Passager | Passager | Cargo | Cargo | note | EQ |
|------|--------|----------|--------|----------|----------|-------|-------|-----------------------|----|
| | 9 | - | III | 964 | 450 L | 964 | 450 L | A97 A158 A197 A215 | E1 |
| | 9 | - | III | Y964 | 30 kg G | - | - | A97 A158 A197 A215 | E1 |

Non soumis à cette réglementation si $Q \leq 5$ l / 5 kg (IATA 4.4.4 - DS A197)

Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.

Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6.

Polluant marin (IMDG 3.1.2.9) : (hexyl salicylate)

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360**Informations relatives à l'emballage :**

Aucune donnée n'est disponible.

Restrictions appliquées en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

Précurseurs d'explosifs :

Le mélange ne contient pas de substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs.

Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

| N° TMP | Libellé |
|--------|--|
| 84 | Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : |
| 84 | hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde. |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

| | |
|------|---|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H361 | Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus . |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Abréviations et acronymes :

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.

CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

ETA : Estimation Toxicité Aiguë

PC : Poids Corporel

DNEL : Dose dérivée sans effet.

PNEC : Concentration prédite sans effet.

CMR :Cancérogène, mutagène ou reprotoxique.

UFI : Identifiant unique de formulation.

STEL : Short-term exposure limit

TWA : Time Weighted Averages

TMP : Tableaux des Maladies Professionnelles (France)

VLE : Valeur Limite d'Exposition.

VME : Valeur Moyenne d'Exposition.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

RECHARGE NEBULIBOX FRUIDO - 16360

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).

GHS07 : Point d'exclamation.

GHS09 : Environnement.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.